

ACTIVITE ELECTRICITE-PRODUCTION

9.1 Production électrique : Personnel et matériel minimum requis

Qualification		Classes		
		Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Electricité- Production	Personnel minimum requis	Un Cadre Administratif	Un Cadre Administratif	Deux Cadre Administratif
		Technicien Supérieur Automatismes	Un Technicien Supérieur Automatismes	Deux Techniciens Supérieurs Automatismes
		Un Technicien Supérieur Electricité	Un Technicien Supérieur Topographie	Un Ingénieur Génie civil
			Un Ingénieur Electromécanique	Un Technicien Supérieur Topographie
			Deux Techniciens Supérieurs Electricité	Un Ingénieur Electromécanique
				Un Ingénieur Electricité
	Matériel minimum requis	Une Bétonnière 300 Litres	Trois Bétonnières 300 Litres	Trois Bétonnières 300 Litres
		Une Voiture pick-up 4X4	Deux Voitures pick-up 4X4	Deux Camions plateaux équipés de Grue, Charge Grue minimum 8 Tonnes
		Un Camion Grue 10 t	Deux Groupes électrogènes, Capacité minimum 5 kVa, avec un marteau piqueur	Trois Voitures pick-up 4X4
		Une Pile drivers	Deux Camions Grue 10 t	Trois Groupes électrogènes, Capacité minimum 5 kVa, avec un marteau piqueur
		Un Vibreur avec aiguilles	Un Camion Grue 25 t	Deux Camions Grue 10 t
			Une Pile drivers	Un Camion Grue 25 t
			Un Vibreur avec aiguille	Un Camion Benne Grue
				Deux Piles drivers
				Deux Vibreur avec aiguille

1.16 Production électrique : Calcul de l'indice global – Classes et seuils maximum de soumission

Indice global somme 1 + 2 +3 =	Conditions de recevabilité de dossier : L'entreprise devra avoir le Personnel et le Matériel requis pour la tranche considérée		Classes
	Personnel	Matériel	
17 à 51	<i>Personnel Tranche 1 (5,5 pts)</i>	<i>Matériel Tranche 1 (6,50 pts)</i>	Celec1
52 à 84	<i>Personnel Tranche 2 (10,50 pts)</i>	<i>Matériel Tranche 2 (13,5 pts)</i>	Celec2
Sup à 84	<i>Personnel Tranche 3 (15 pts)</i>	<i>Matériel Tranche 3 (20 pts)</i>	Celec3

Intervalles de Soumission (MRU)
Milliers
Seuils PM < X ≤ 10 000
10 000 < X ≤ 30 000
Sup 30 000

9.4 Production électrique : Qualifications

- a. **Étude de faisabilité :**
 - i. Évaluation des besoins en production d'électricité
 - ii. Analyse de la disponibilité des ressources (combustibles, eau, etc.)
 - iii. Analyse économique et environnementale
- b. **Conception et planification :**
 - i. Conception détaillée de la centrale (choix des équipements, disposition)
 - ii. Planification du génie civil nécessaire
 - iii. Sélection des technologies (thermique, hybride, etc.)
 - iv. Estimation des coûts et du calendrier
- c. **Travaux de génie civil :**
 - i. Préparation du site (nivellement, terrassement, etc.)
 - ii. Construction des fondations pour les équipements
 - iii. Construction des bâtiments de la centrale (salle des machines, salles de contrôle, etc.)
 - iv. Mise en place des systèmes de refroidissement (tour de refroidissement, système d'eau, etc.)
- d. **Installation des équipements :**
 - i. Installation des chaudières ou turbines selon le type de centrale
 - ii. Mise en place des générateurs électriques

iii. Installation des systèmes de contrôle et d'automatisation

- e. **Raccordement au réseau électrique :**
 - i. Installation des transformateurs de puissance
 - ii. Connexion aux lignes de transmission ou aux sous-stations
 - iii. Tests de synchronisation et d'intégration au réseau
- f. **Essais et mise en service :**
 - i. Essais de fonctionnement des équipements
 - ii. Tests de charge pour évaluer la capacité de production
 - iii. Mise en service progressive de la centrale
- g. **Opération et maintenance :**
 - i. Élaboration des procédures d'exploitation
 - ii. Mise en place d'un plan de maintenance préventive et corrective
 - iii. Formation du personnel opérationnel
 - iv. Surveillance continue des performances de la centrale
- h. **Gestion environnementale :**
 - i. Mise en place de mesures pour minimiser les impacts environnementaux
 - ii. Gestion des déchets et des émissions
 - iii. Respect des normes environnementales en vigueur
- i. **Rapports et documentation :**
 - i. Établissement de rapports sur la production, la consommation et les performances
 - ii. Documentation détaillée des systèmes, des procédures et des plans
- j. **Optimisation et amélioration :**
 - i. Surveillance de l'efficacité énergétique et de la performance
 - ii. Identification des possibilités d'optimisation des processus
 - iii. Mise en œuvre de mises à jour technologiques pour améliorer l'efficacité